

**SNFOLC**



# SYNDICAT NATIONAL FORCE OUVRIÈRE DES LYCÉES ET COLLÈGES

*Section de Meurthe-et-Moselle*

snfolc.nancy@wanadoo.fr  
Tel : 03 83 37 12 50

19 rue de Saurupt  
54 000 NANCY

## Appel du SNFOLC 54

Dans le contexte sanitaire actuel, celui d'une 2ème vague épidémique de COVID-19 plus forte que la 1ère, et constatant l'absence de mesures de protection sérieuses concernant les personnels et les élèves, nous professeurs refusons de continuer à travailler dans ces conditions.

Nous exigeons de notre employeur d'être traités comme tous les autres salariés de ce pays et d'être dotés de masques chirurgicaux en quantité suffisante voire de masques FFP2 pour les personnels dont la situation l'impose. Par souci d'égalité républicaine, nous exigeons également des masques chirurgicaux pour nos élèves car il n'est pas acceptable que certains en soient pourvus par leurs parents alors que d'autres portent le même masque en tissu depuis le début de l'année scolaire.

Nous exigeons le strict respect des gestes barrières en toutes circonstances, ce qui pour le moment n'est pas le cas en raison de :

- classes surchargées dans lesquelles la distanciation physique d'un mètre est impossible à respecter ;
- réfectoires dans lesquels la distanciation physique d'un mètre entre les élèves est impossible à respecter alors qu'ils ne portent pas de masque ;
- salles des professeurs trop exigües dans lesquelles la distanciation physique d'un mètre est impossible à respecter alors que les enseignants sont amenés à ne pas porter de masque dans certaines circonstances ;
- locaux dont l'aération est souvent impossible en raison de fenêtres non adaptées.

Nous refusons de continuer à mettre nos vies, celles de nos élèves et de leurs parents en danger.

Nous appelons à la grève sanitaire mardi 10 novembre et à la tenue d'AG de grévistes pour discuter et décider des suites à donner à notre mouvement. En particulier, nous appelons les personnels, à compter du jeudi 12 novembre, à refuser de se rendre avec leurs élèves en classe dès qu'ils constatent que cela représente un danger pour leur santé. Le ministre et les autorités locales doivent maintenant apporter des réponses sérieuses à nos revendications et remédier à tous les manquements aux règles sanitaires élémentaires constatés dans nos établissements.

Nous appelons à adopter des courriers ou motions adressés aux parents d'élèves pour expliquer les raisons de cette grève.

**Le coronavirus ne doit pas passer par nous et les établissements scolaires ne doivent pas favoriser sa propagation !**